

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
PARIS :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Février 1878.

Chronique générale.

Sur la proposition de M. de Ravignan, le Sénat a décidé qu'il ne siégera pas le jour des obsèques de Sa Sainteté Pie IX ; et, comme un service solennel doit être célébré à Versailles jeudi prochain, jour précédemment fixé pour l'élection d'un sénateur inamovible, cette élection a été ajournée au samedi 16 février.

Quelques murmures, étouffés sous les applaudissements de la droite, se sont fait entendre lorsque M. de Ravignan a rappelé que, seul entre tous les princes, Pie IX avait, en 1870, élevé la voix en faveur de la France.

Du reste, la proposition de M. de Ravignan a été adoptée sans opposition. Le Sénat a donné à certains républicains de la Chambre une leçon de « haute convenance parlementaire », comme dirait M. Jules Ferry.

Aussitôt que la mort de Pie IX a été connue à la Chambre, M. de Kerjégu est monté à la tribune :

« Messieurs, a-t-il dit, au nom de mes amis catholiques, j'ai l'honneur de proposer à la Chambre de décider dès aujourd'hui qu'elle ne se réunira pas le jour qui sera fixé à Paris pour le service solennel de Pie IX. La Chambre pourrait alors se rendre à l'invitation qui lui sera prochainement adressée.

Messieurs, les catholiques ont perdu leur père ; la France, celui dont la voix, aux jours de délaissements, lui demeura fidèle ; le monde, l'un des plus grands caractères qui l'aient honoré.

« Français et catholiques, nous voulons

offrir un hommage de filiale douleur, de reconnaissance et de respectueuse admiration à la mémoire du bon, du glorieux, du regretté Pie IX. »

Cette proposition est écoutée dans un religieux silence par la droite. A gauche, lorsque M. de Kerjégu parle de la mort du Saint-Père, un cynique *Ah ! Ah !* de satisfaction se fait entendre sur un banc.

La proposition est mise aux voix et votée par la droite et les centres. M. Léon Renault s'abstient. M. Gambetta et une partie de la gauche républicaine s'abstiennent également. L'autre fraction de la gauche et de l'extrême gauche votent contre.

Mais à peine ce vote est-il acquis que certains membres de ces deux dernières fractions déclarent qu'il a été obtenu par surprise et le bruit court que M. Viette demandera ultérieurement que la Chambre, toujours maîtresse de revenir sur son ordre du jour, soit de nouveau consultée en scrutin public à la tribune. On espère ainsi forcer le centre gauche à voter avec la gauche, contre la proposition.

Cette honteuse manœuvre nous attriste, mais elle est instructive et prouve à la fois en quel respect ces prétendus serviteurs des majorités tiennent l'immense majorité catholique de la France et quel piètre cas ils font de leurs alliés du centre gauche !

A la fin de la séance, en effet, M. Jules Ferry est venu à la tribune pour dire que la Chambre, en décidant qu'elle ne siégerait pas le jour des funérailles du Saint-Père, ne veut pas qu'on puisse transformer en manifestation religieuse cet acte de haute convenance. Il combat les termes de la proposition de M. de Kerjégu.

Quelle petitesse et quelle niaiserie ! On ne demande pas à la Chambre de faire acte de piété catholique, mais de déférer à la piété des catholiques français, qui sont la majorité en France.

Samedi, le conseil des ministres s'est réuni à l'Élysée sous la présidence du Maréchal. Deux graves questions ont été agitées :

La première, relativement à la question du budget, et la seconde sur l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire à Rome chargé de représenter la France aux funérailles de Pie IX.

Trois noms ont été mis en avant : celui de M^{rs} Langénieux, celui de l'évêque de Marseille et celui de M^{rs} Dupanloup.

Dès le début de la discussion, M^{rs} Dupanloup et l'évêque de Marseille ont été écartés, et le conseil s'étant divisé sur le nom de M^{rs} Langénieux, il a été décidé qu'on s'en rapporterait entièrement au Maréchal, pour choisir le candidat qui lui conviendrait le mieux.

Sur la question du budget, la majorité du conseil s'est fortement prononcée pour demander à la Chambre le vote entier.

A ce sujet, il n'est pas inutile d'ajouter que le grand dîner qui a eu lieu chez M. Gambetta, en son hôtel de la rue de la Chaussée-d'Antin, et auquel assistaient tous les ministres, M. Dufaure excepté, n'aurait pas été étranger à cette décision.

La commission du budget a décidé, samedi, malgré les pressantes sollicitations des membres du cabinet en faveur du vote du budget, que la Chambre ne voterait que le budget des dépenses et voterait deux nouveaux douzièmes provisoires, en attendant le budget des recettes qui ne serait voté qu'en juillet.

La commission du budget n'a donc pas plus de confiance dans le ministère Dufaure-Marcère que dans le cabinet du 16 mai. M. Dufaure subira-t-il cette situation humiliante pour le cabinet du 14 décembre ?

La commission du budget persévère dans le régime des douzièmes et le ministère plie.

Le Sénat reste donc seul préposé à la défense des intérêts du pays, maintenu systématiquement par la gauche dans un état financier aussi précaire que nuisible à la prospérité publique.

DÉSISTEMENT DE M. DECAZES.

Vendredi soir, après le vote du Sénat, M. le duc Decazes a écrit une lettre à M. Bocher pour le prier de remercier ceux de ses collègues qui l'avaient honoré de leurs suffrages pour le siège sénatorial inamovible laissé vacant par le général d'Aurèle de Paladines.

Dans cette lettre, il le prie également d'inviter ses amis à reporter leurs voix sur un candidat plus méritant.

Les différents groupes conservateurs du Sénat, informés du désistement de M. le duc Decazes, ont décidé de se réunir dimanche pour s'entendre sur le choix d'un nouveau candidat.

On nous affirme que deux hommes méritants à tous les titres auraient déjà été proposés et qu'il ne resterait plus qu'à choisir l'un ou l'autre.

Ces deux candidats sont MM. Estancelin et le comte d'Haussonville.

Nous trouvons dans le *Journal du Loiret* l'information suivante :

« On assure que M. Dufaure a déclaré à quelques-uns des chefs de la gauche qu'il était impossible au ministère de gouverner avec le système des douzièmes provisoires et qu'il se démettrait, si la majorité refusait de voter le budget définitivement et en totalité. »

Le *Petit Parisien* annonce que la réunion des généraux en chef aurait décidé qu'il serait créé quatre grandes inspections de corps d'armée dont les titulaires seraient le maréchal Canrobert, le général Douay, commandant le 6^e corps, le général Ducrot, ancien commandant du 8^e corps, et le général du Barail, commandant le 9^e corps.

Cette nouvelle, qui mérite confirmation, aurait causé un certain émoi à gauche. On parle d'une interpellation qui serait adressée à ce sujet à M. le ministre de la guerre.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MONSIEUR PIERRE.

(Suite.)

Son arrivée fit sensation parmi les revendeurs de contremarques ; on le montra au doigt en le désignant pour l'acteur qui avait été si cruellement sifflé la veille, et peu s'en fallut que ses débuts à la porte du théâtre ne fussent aussi mortifiants que ceux qu'il avait faits au dedans.

Cependant, au bout de quelques jours, on s'habitua à le voir, et lui-même se fit à sa nouvelle position.

Il eut bien quelque pudeur à surmonter, quelques remords à vaincre ; mais là où la paresse domine, la fierté s'use vite ; il était payé en oisiveté de ce qu'il sacrifiait en dignité, et il s'accoutuma de ce marché.

Il y avait d'ailleurs dans cette condition incertaine, tenant le milieu entre l'ouvrier et le bourgeois, quelque chose qui convenait à ses goûts.

On pouvait l'appeler maintenant sans ironie *monsieur Pierre*.

A la vérité, son industrie le mêlait à des escrocs ; mais ces escrocs ne faisaient rien et ne portaient point de veste !

Les deux mois que Rouvière passa dans cette société lui furent plus funestes que tout le reste.

Il acheva de s'accoutumer à la flânerie, et perdit ce qu'il pouvait avoir encore de délicatesse ou d'énergie.

Les industries clandestines ont cela de dangereux qu'elles habituent aux détours et à la fraude ; ce sont des apprentissages de fourberie dans lesquels l'esprit s'aiguisé, mais où la moralité se perd tôt ou tard.

Un matin que Pierre s'appretait à sortir pour aller chercher les billets qu'il devait vendre le soir, on vint l'avertir que son oncle voulait le voir.

Surpris de cette demande, il se hâta pourtant de se rendre à la rue Sainte-Avoye, où il trouva François Godard mourant.

Le quincaillier lui tendit la main en signe de pardon et voulut parler, mais il ne put y parvenir ; peu à peu le râle de l'agonie s'empara de lui, et il mourut.

Rouvière fut ému de cette fin subite ; mais lorsqu'il apprit que son oncle le laissait héritier de tout ce qu'il possédait, la douleur fit bien vite place à l'enchantement.

Il allait donc enfin pouvoir vivre à sa guise ; il ne serait plus tourmenté par le choix d'un état ; il était

riche sans peine par droit de naissance ! il en jetait des cris de joie et pleurait d'attendrissement sur son bonheur.

Cependant il fallait avant tout liquider la succession du quincaillier, qui, comme toutes les successions de marchand, était fort compliquée d'intérêts divers, sinon fort embrouillée.

Pressé de jouir, et d'ailleurs incapable de s'occuper d'aucune affaire sérieuse, Pierre prit possession du tout sans remplir les formalités exigées.

Il en résulta des procès de tout genre qui lui enlevèrent une partie de son héritage ; il vendit à perte tout ce que contenait la boutique de son oncle, et ayant enfin réussi, après beaucoup d'ennuis et de débats, à réaliser quarante mille francs, il résolut de vivre bourgeoisement avec les intérêts de cette somme.

Il choisit un faubourg élégant, y meubla un logement de garçon, et prit toutes les habitudes d'un rentier.

Ses anciens camarades, qui apprirent son changement de position, admirèrent son bonheur ; car la réussite nous relève toujours aux yeux du vulgaire, même lorsque nous n'avons rien fait pour la mériter ; ce ne fut plus *monsieur Pierre* pour rire, et quelques-uns de ceux qui l'avaient le plus raillé sur sa vaniteuse paresse devinrent ses flatteurs habituels.

Quant à Antoine, il se contenta de lui dire :

— Tu as trouvé l'état qu'il te faut, restes-y et sois sage.

M. Alexandre aussi se montra sincèrement heureux de l'aisance inattendue de son ancien protégé ; mais il ajouta qu'il ne se s'en étouffait point, et que de toute manière il était destiné à faire fortune, et que s'il eût persévéré au théâtre, il fût inmanquablement devenu sociétaire des Français et pensionnaire du gouvernement.

Rouvière trouva d'abord de grandes jouissances dans sa position nouvelle ; il ne pouvait se constater assez de fois à lui-même qu'il était son maître, et qu'il pouvait vivre à ne rien faire.

Cependant, à la longue, il se lassa de ce bonheur ; ses journées étaient vides, ses soirées innocupées ; il n'aimait ni la conversation ni la lecture, et la promenade n'était pas toujours possible.

Quand il eut épuisé tous les moyens innocents de perdre son temps, qu'il eut reconnu que l'ennui était au bout de tout, il voulut en essayer d'autres ; et dans le désespoir de se créer une occupation, il résolut de se créer des vices.

Il y avait près de chez lui un estaminet assez mal hanté, d'où il entendait sortir chaque soir des chants et des cris de joie ; il y entra pour voir s'il pourrait y trouver quelque distraction.

Un ancien claqueur qu'il y trouva le présenta aux habitués, et, au bout de quelques heures,

Il est difficile de savoir au juste ce qui se passe à Constantinople. L'entrée des Russes dans la ville n'est pas confirmée officiellement; une dépêche de Saint-Petersbourg donne même un démenti à cette nouvelle:

« Saint-Petersbourg, 7 février, soir. » On a demandé ici si l'entrée des Russes à Constantinople, annoncée par les journaux anglais, avait eu lieu et à quel moment elle avait eu lieu. On peut seulement répondre qu'elle n'a pas eu lieu et que la nouvelle publiée par ces journaux est de pure invention. »

Mais nous avons lieu de croire que ce télégramme russe joue un peu sur les mots. Si les troupes russes ne sont pas dans la ville, elles en sont maîtresses, puisqu'elles occupent la banlieue et les positions dominantes.

Un membre du cabinet, qui sortait hier matin du conseil, a tout nettement déclaré à un député qui l'attendait pour avoir des nouvelles des affaires d'Orient: Les Russes ne sont pas à Constantinople, mais ils en sont maîtres. »

L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

La Russie est à Constantinople! Parlant de ses démêlés avec le premier Alexandre, Napoléon a dit:

« J'ai pu partager l'Empire turc avec la Russie; il en a été plus d'une fois question entre nous: Constantinople l'a toujours sauvée. Cette capitale était le grand embarras. La Russie la voulait, je ne devais pas l'accorder: c'est une clef trop précieuse; elle vaut à elle seule un empire, celui qui la possédera pourra gouverner le monde. »

De cette vérité, les Anglais ont un vague sentiment. Pendant que la nouvelle se répandait jeudi, à Londres, le peuple affluait vers le Parlement, faisant entendre, comme une grave prière, le refrain national: « *God save the queen!* » Malheureusement, c'est l'Angleterre qui est responsable de toute la situation. Elle a entrepris la résistance des Turcs pendant la conférence, et, depuis, jusqu'à la dernière heure, sans même remuer un morceau de papier pour les sauver. Mais les Turcs, en succombant, se vengent; ils lèguent à la Russie le soin de punir l'Angleterre de n'avoir plus, à la place du cœur, qu'une balle de coton. Nous ne nous attarderons pas davantage aux récriminations.

Aucune des combinaisons imaginées jusqu'à présent pour régler le sort des Balkans et celui de l'Europe danubienne n'est plus de mise aujourd'hui. Les faits, en se précipitant, découvrent une situation d'une immense nouveauté: c'est l'équilibre européen entièrement rompu, non-seulement parce qu'une puissance maritime de plus débouche dans la Méditerranée, mais en-

Pierre fut tout à fait à l'aise avec ses nouvelles connaissances.

Il revint à l'estaminet le lendemain et les jours suivants.

Il ne se présentait d'abord que le soir; mais insensiblement il y arriva plus tôt et en sortit plus tard; enfin il y passa bientôt ses journées entières.

Il devint joueur, ivrogne, querelleur; ses affaires se dérangèrent, et il fallut toucher à son capital.

IV.

Une fois entamé, le capital de Pierre sembla fondre entre ses mains.

L'espoir de couvrir ses dépenses par des gains de jeu l'entraîna chaque jour dans des pertes nouvelles; il s'irrita de voir que la chance lui fût ainsi constamment contraire, et il essaya de la changer par de petites déloyautés cachées; mais tout tourna contre lui.

Enfin Durand, l'ancien marchand de billets qui l'avait accueilli dans l'estaminet, lui avoua pendant un accès d'ivresse qu'il avait affaire à des escrocs qui le trichaient au jeu.

Cette confession rendit d'abord Rouvière furieux; mais après quelques instants de réflexion il pensa que ce qu'il y avait de mieux à faire pour lui c'était de rattraper son argent par le même moyen que l'on avait employé pour le lui soustraire. En conséquence, il pria Durand de lui donner

core parce que cette puissance c'est la Russie, c'est-à-dire l'avant-garde du monde asiatique en marche. Un nouveau Charles-Quint doublé d'un Gengis-Khan.

Il est certain que, si l'Europe était libre, elle n'aurait qu'une attitude devant cette menace. Mais l'Europe n'est pas libre. Le maître de l'heure, comme disent les musulmans, l'Allemagne, prête les mains à la double invasion moscovite. Contre le tzarisme, il n'y a eu et il n'y aura qu'une protestation, celle que lançait, il y a quelques jours, le saint vieillard qui, à ce moment de cataclysme, s'est réfugié dans le sein de Dieu.

Que fera la France? C'est elle qui, en 1648, s'est mise à la tête des Etats secondaires contre la prépondérance d'un autre Saint-Empire, et, grâce aux traités de Westphalie, dus à l'initiative et à l'énergie de sa politique, l'Europe, pendant plus de deux cents ans, a vécu, agitée et troublée, mais indépendante.

Une seule combinaison peut rendre aujourd'hui à notre continent sa sécurité perdue: c'est l'étroite union des nations latines, s'assistant de l'alliance de tous les Etats immédiatement menacés, comme l'Angleterre et l'Autriche.

Cette idée est en germe dans les meilleures têtes de tous les partis. Nous serions heureux d'appeler sur elle l'attention de tous les hommes de bonne volonté.

LA MORT DU PAPE ET LA PRESSE.

L'Union s'exprime ainsi:

« La grande famille catholique a perdu son père, et l'Eglise son chef. Humilions-nous dans la tristesse et dans le deuil devant la main qui nous frappe. Mais à la douleur qui nous étirent se mêlent l'indéfectible foi et l'indomptable espérance qui reposent sur la pierre où la Papauté demeure debout, enseignant les peuples et dominant les rois. Fils soumis du Siège Apostolique, nous pleurons le grand Pape qui a connu toutes les gloires de l'Eglise souffrante et militante, qui a versé sur le monde, sans être lassé par aucun outrage, les trésors inépuisables des paternelles tendresses et des miséricordes divines, qui a érigé le tribunal infaillible devant lequel la Révolution doit périr.

« Nous pleurons comme catholiques, sous l'empire d'une souffrance intime qui débordait d'autant plus librement qu'elle est à l'abri des défaillances et des désespoirs de l'humaine nature. Mais comme Français nous courbons la tête et nous frappons notre poitrine, car la patrie gémit et saigne sous les coups des persécuteurs qui ont flagellé Pie IX; car elle demandera compte un jour à ses enfants et à ses maîtres d'aventure des lâches abandons et des criminels calculs.

« Pie IX est mort au moment où se prépare une crise universelle, dont nul ne peut mesurer l'étendue; et, dans ce grand chaos, le veuvage de l'Eglise, mère des âmes, répond avec une poignante douleur à l'ébranlement de la vieille Europe et à l'abaissement de la France.

quelques leçons, et apprit de lui à faire sauter la coupe, à prendre au talon et à doubler les points marqués.

Il ne sentit pas que duper des fripons par de tels escamotages c'était descendre à leur niveau, et que l'homme qui s'exempte de probité avec certaines gens ne tarde pas à s'en exempter avec tout le monde.

Sa nouvelle science lui réussit d'abord. Mais ses partners ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il était aussi habile qu'eux; ils se tinrent sur la défensive, et les chances furent balancées.

Cependant Pierre continuait à mener une existence désordonnée. Sa fortune diminuait chaque jour; elle s'épuisa enfin complètement.

Il vécut encore quelque temps sur son crédit, mais cette ressource elle-même lui échappa bientôt.

Alors la nécessité acheva de le perdre. Il était plus incapable que jamais de travailler, et il avait contracté de dispendieuses habitudes.

Lorsqu'il se vit sans moyen d'y satisfaire, de coupables tentations lui vinrent; il n'y résista point longtemps.

L'adresse qu'il avait acquise autrefois pour dépouiller ceux qui l'avaient volé au jeu, il l'employa contre tout le monde.

Pour se justifier à ses propres yeux (car quel est le fripon qui ne plaide point sa cause devant

« D'épaisses ténèbres se répandent sur le monde; mais le phare du Vatican ne s'éteint que pour briller d'un nouvel éclat. Les puissances du mal peuvent triompher un instant; mais Pie IX a élevé le rempart contre lequel viendront se briser leurs armes. Dieu a rappelé son vicaire à l'heure où les événements semblent marquer l'action directe et toute-puissante de sa rigoureuse justice et de son bras vengeur.

« Honorons Pie IX, en imitant sa vaillance et sa fermeté. Que nos larmes soient accompagnées d'un cri d'amour et de foi, et, indissolublement unis dans une même soumission à l'enseignement du Pontife infaillible, élevons nos âmes, fortifions nos courages et serrons nos rangs; il faut poursuivre le combat et défendre le drapeau. Pie IX nous regarde et nous bénit.

« Catholiques de France, tous nos cœurs battent à l'unisson pour l'Eglise et pour la patrie, dans la prière que nous inspire l'auguste mémoire de Pie IX, et si, parmi nous, il y a des fils aînés, souvenons-nous que c'est à la tradition nationale du dévouement envers la chaire de Pierre, que se reconnaît leur titre.

« Soyons forts dans la tristesse et confiants dans l'épreuve. Pie IX demande maintenant à Celui qu'il représentait sur la terre de tempérer la justice par la miséricorde. — *H. de Mayol de Lupé.* »

Le Gaulois:

« Pie IX est mort.

« Ce douloureux événement, depuis longtemps prévu, et que la Providence ne semble avoir autant retardé que pour en prolonger davantage l'amertume, frappe cruellement la catholicité tout entière.

« Un de nos collaborateurs retrace plus loin la grande figure qui disparaît, et il rend en même temps un pieux et sincère hommage à cette grande âme qui vient de recouvrer sa liberté.

« Quant à nous, nous n'oserions pas tenter une œuvre aussi difficile au moment où, comme chrétien et comme patriote, la mort de Pie IX nous remplit d'une aussi poignante inquiétude.

« Et nous nous bornons à attester ici, par ces froides paroles, — que nous voudrions mieux imprégnées de notre profonde émotion, — de la part que nous entendons prendre dans le deuil de la catholicité. — *Edmond Tarbé.* »

Le Figaro:

« De quel côté qu'on envisage la question, elle est grosse de troubles et d'incertitudes. L'esprit politique qu'on prête aux Italiens et dont ils donnent la preuve, d'ailleurs, d'accord avec la réputation de profonde diplomatie qui fait la gloire de la curie romaine, ne sera pas de trop pour sortir de cette situation si délicate.

« Il fut un temps où la France, à la tête des autres nations catholiques, eût pu diriger les événements au gré de ses intérêts, de ses convictions et de son influence; nous n'avons pas besoin d'expliquer comment elle doit assister en spectatrice désarmée et désintéressée à la lutte de la Papauté et de

l'Italie comme à l'effondrement de la Turquie.

« Vous sentez qu'en de pareils moments la question des douzièmes provisoires pendant ces luttes de couloir et ces querelles byzantines auprès de cette histoire que nous voyons se faire sous nos yeux? Une Europe nouvelle s'organise, le colosse slave s'allie avec le colosse allemand. Ces grandes et terribles choses du passé, Papauté et Croisades, disparaissent devant les formules modernes, devant cette unité où se complait l'esprit présent.

« Quelle place la France tient-elle dans cette confusion des langues et des principes? Qu'y gagnera-t-elle? Rien sans doute. Aussi de quel mépris patriotique ne faut-il pas poursuivre ceux qui l'on réduite à garder la main sur le fourreau où dort son épée brisée! »

Le Petit Moniteur:

« Sous le coup de l'émotion que nous cause cette mort, nous ne pouvons que rendre ici un dernier hommage de vénération et de regret au grand Pontife qui vient de s'éteindre.

« Au milieu du deuil universel, nous ne voulons nous rappeler qu'une chose, c'est que, dans une des dernières allocutions qu'il ait prononcées, l'auguste vieillard a béni la France; c'est qu'au temps où nous reniaient la grande vaincue, lui seul a pleuré sur ses malheurs et a prié pour sa délivrance!

« Ces souvenirs suffisent à rendre sa mémoire chère à tous les cœurs français! »

Le Journal des Débats:

« Le Pape est mort. Bien qu'elle ne fût pas imprévue, cette grave et triste nouvelle produira une émotion profonde dans tout le monde chrétien.

« Les populations catholiques de France pourront trouver un premier adoucissement à leur douleur dans cette pensée que la fin du Pontife dont la vieillesse a été témoin de si grands bouleversements historiques ne saurait plus entraîner pour notre pays les complications qu'il eût été possible de redouter à un autre moment. Et la situation présente de l'Europe ne permet malheureusement pas que l'on néglige le côté politique d'un événement qui, en d'autres temps, n'eût mis en jeu que des intérêts religieux. Nous reviendrons demain sur la vie de Pie IX, afin d'apprécier avec respect et impartialité cette longue carrière pontificale, qui se termine dans des circonstances exceptionnellement délicates pour l'Eglise et pour les peuples qui s'intéressent à son avenir. »

Nous ne croyons pas pouvoir reproduire les articles de M. Auguste Vacquerie, du *Rappel*, qui termine ainsi: « Le Pape est mort, c'est maintenant le tour de la Papauté »; de M. About, qui prouve son ignorance des doctrines religieuses, notamment en matière d'infaillibilité; ni les articles de *Peuple*, de la *Petite République française*, du *Réveil*, de la *Lanterne* et autres feuilles de même acabit.

il ne se montrait ni plus actif ni plus résolu comme escroc qu'il ne l'avait été comme ouvrier; aussi ne l'employait-on qu'en guise d'appât pour amuser les dupes.

Son physique soigné servait à l'association, qui lui donnait ses instructions et agissait ensuite sans le consulter; seulement à l'heure du partage il recevait son lot comme les autres: Pierre s'accommodait on ne peut mieux de ces arrangements.

Il n'était ainsi qu'un instrument que l'on faisait agir; n'ayant point connaissance des projets convenus, il croyait n'en point avoir la responsabilité; l'aide silencieuse qu'il donnait à ses complices n'était pour lui qu'un acte sans valeur morale; comme Pilate, il se lavait les mains de leurs crimes.

Cependant ceux-ci se multipliaient avec plus d'audace.

La bande de Durand, qui avait commencé par l'escamotage, en était venue aux faux, puis aux vols les plus audacieux; Rouvière continuait à prendre à toutes ses expéditions une part indirecte quoique assez importante.

Mais une chute qu'il fit vers cette époque et dans laquelle il se blessa grièvement vint lui ôter ces dernières ressources.

Forcé de ne plus quitter la mansarde qu'il habitait, il y fut bientôt en proie à toutes les souffrances de la maladie et de la misère. (A suivre.)

Le *Sicéle* avoue que la mort du Pape est un « événement considérable », et il publie un long article biographique sur « cet illustre Pontife ».

La République française dit :

« Cette mort, à laquelle on s'attendait depuis longtemps, qui a suivi de si près le trépas si brusque, si prématuré, si douloureux du roi Victor-Emmanuel, eût été en tout temps un événement considérable. Le décès d'un Pape a toujours profondément troublé ou préoccupé l'Europe. Mais, dans les circonstances actuelles, quand les nations sont debout et attentives aux changements qui se préparent en Orient, quand dans chaque pays la société est divisée en deux grands partis, l'un tout acquis à la cause du progrès, l'autre passionnément attaché au passé et aux institutions d'autrefois, quand le cléricisme livre partout bataille au monde moderne, la mort du Pape peut avoir des conséquences dont la portée n'échappe à personne. On reviendra bientôt ici sur ce sujet qui prime presque tous les autres aujourd'hui.

Il nous suffit pour l'instant de constater le fait et d'en indiquer l'importance. Ce n'est pas seulement la disparition de la scène de ce monde d'un Pontife dont le règne a dépassé le nombre légendaire des années de Pierre, qui a imposé à la catholicité des dogmes tels que celui de l'Immaculée Conception et celui de l'Infaillibilité papale, qui a vu périr le pouvoir temporel du Saint-Siège et l'Italie unifiée prendre Rome pour sa capitale; ce n'est pas seulement cette disparition qui est un événement grave, mais ce sont les suites qu'il faut envisager. A l'heure où nous écrivons, les cardinaux présents à Rome se sont déjà réunis à l'effet de procéder aux opérations préliminaires pour la constitution du Conclave. C'est du Conclave qu'il va falloir s'occuper à présent, d'un Conclave qui sera convoqué et tenu dans des conditions absolument nouvelles. »

Le Constitutionnel :

« Notre pensée est toute, en ce moment, aux douces et non pareilles vertus de cet homme bon par dessus tous; et laissant dormir la lugubre et malfaisante politique, nous nous associons du fond de notre cœur au deuil que porteront demain deux cent millions de catholiques ! »

La Patrie :

« A aucun moment, l'illustre Pape ne fut inférieur à cette énorme révolution; il la domina, il la régla avec un ascendant personnel, avec une vigueur d'intelligence et un charme qui ont captivé le monde jusqu'à sa dernière heure. Grand homme donc à tous les égards, et quoi qu'il advienne plus tard — réserve faite de l'indéfinissable divine de l'Eglise — de l'œuvre à laquelle il présida, l'une des plus importantes figures de la Papauté, et peut-être la plus saisissante dans celle de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. »

La Liberté :

« Depuis la chute du pouvoir temporel, le Pape, plein d'amertume, n'a plus été, à proprement parler, que le représentant spirituel de la catholicité en Europe. La politique pontificale, abandonnée pour ainsi dire aux inspirations du cardinal Antonelli, s'est traînée dans une série de manœuvres, de brigues et d'expédients qui n'ont même pas eu le pouvoir de retarder la chute de l'autorité temporelle de la Papauté.

« Pour parer à tant de désastres, le Saint-Siège a été entraîné à proclamer le dogme de l'Immaculée Conception, celui de l'Infaillibilité du Pontife souverain, dans le but sans doute de resserrer les liens entre les catholiques et d'opposer une digue aux progrès du rationalisme. Vains efforts! tout s'est écroulé, et le progrès de l'esprit humain poursuit imperturbablement sa route.... »

« Mais l'histoire établira, nous n'en doutons pas, la part de responsabilité qui revient à chacun dans les événements qui se sont succédés depuis 1846 jusqu'en 1870. Pie IX apparaîtra aux yeux des générations futures comme un des imitateurs du grand mouvement italien, et les peuples de la péninsule ne sépareront point sa mémoire de celle du roi d'Italie qui vient de disparaître. »

AFFAIRES D'ORIENT.

D'après les préliminaires de paix dont le texte authentique est connu aujourd'hui,

les Russes posent la question de la navigation des Détroits. Comme cette question est le nœud gordien de la politique européenne en Orient, les Russes semblent vouloir la résoudre à leur profit, avant de la soumettre à une Conférence.

Le jour où, leurs marins montés sur la flotte ottomane, ils occuperont à la fois Constantinople et les deux Détroits, que fera la Conférence?

Si l'Europe veut la paix à tout prix, elle devra s'incliner devant le fait accompli et ratifier purement et simplement le traité direct conclu entre la Porte et la Russie.

Si elle veut au contraire fermer les Détroits aux flottes russes et rétablir au point de vue maritime le droit antérieur, c'est une guerre immédiate, car il est à croire que la Russie ne renoncera pas facilement aux résultats de sa campagne, avec une pareille situation si admirablement favorable à la défense.

Croit-on qu'il sera aisé de la vaincre, quand elle pourra, en quelques heures, fermer les Détroits par des lignes de torpilles et avec une flotte superbe montée par ses marins? Ses officiers sauront sans doute tirer meilleur parti de cette flotte que ne l'ont fait les officiers de la marine ottomane.

Les faits que nous rapportons se sont passés à quelques lieues de la flotte anglaise inactive, embossée à Bezika, et pendant que la Chambre des communes continuait à discuter un crédit de 150 millions de francs, qui n'est pas encore voté.

On dirait que tout conspire pour favoriser les projets de la Russie!

Nous avons plusieurs fois déjà indiqué la possibilité d'une alliance du sultan et du czar; aujourd'hui cette alliance semble accomplie. Le sultan acceptera une sorte de vasselage pour garder sa couronne; il se réfugiera sous la protection de la Russie, et, peut-être avant peu, le verrons-nous combattre l'Angleterre qui l'a abandonné, si celle-ci veut essayer de reconquérir Constantinople.

Ce qui nous démontre cette alliance comme un fait probable, c'est que le sultan n'a pas quitté sa capitale. Si les Russes y étaient entrés malgré lui, il aurait évidemment gagné la côte d'Asie, pour y transporter son gouvernement. Du moment qu'il reste paisiblement au Sérail et qu'il ouvre lui-même ses portes à son ennemi d'hier, c'est que cet ennemi devient son allié.

Si l'Angleterre est jouée, elle l'est aussi bien par le sultan que par le czar.

Encore une fois, que va faire la Conférence? — Nous exprimons ces jours-ci des doutes sur son résultat: aujourd'hui nous doutons même de sa réunion.

Si l'Angleterre et l'Autriche ne veulent rien tenter, à quoi sert de se réunir pour enregistrer des faits accomplis? — Si ces puissances veulent intervenir à main armée pour sauvegarder leurs intérêts, à quoi sert de discuter auparavant?

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décision de M^r l'Evêque :

M^r l'abbé Forcalin, curé de Distré, est nommé curé de Chenillé-Changeé, arrondissement de Segré.

M^r l'abbé Vigneron, vicaire au Puy-Notre-Dame, est nommé curé de Distré.

RENNES.

L'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit dans la garnison de Rennes a déterminé l'autorité militaire à prendre les mesures suivantes :

Le 4^e bataillon de chasseurs à pied est parti vendredi matin, à sept heures et demie, de Rennes pour Vitré.

Le 7^e régiment d'artillerie va quitter la caserne pour chercher un lieu de campement plus sain. On assure qu'il campera provisoirement sur la butte du Champ-de-Mars.

LE MANS.

Nous avons parlé de ce jeune soldat en garnison au Mans, à qui sa religion défendait le service militaire, et qui vient, comme nous l'avons dit, d'être condamné à deux ans de prison. Nous empruntons à la *Sarthe* quelques détails intéressants sur sa comparution devant le conseil de guerre :

La salle du conseil de guerre présentait mercredi une animation inaccoutumée. Il s'agissait de

Thureau, ce jeune fanatique incorporé récemment au train d'artillerie et qui, depuis un mois, se refusait à tout service, — ses principes religieux lui défendant, disait-il, de porter les armes.

Thureau, dont la famille habite Mont-Saint-Jean, appartient à la deuxième portion du contingent de la classe de 1876. Il a tiré au sort.

Invité à se présenter devant le conseil de révision, il vint déclarer que ses principes lui défendaient de se dévêtir devant ses semblables. — On le laissa libre d'agir à sa guise; mais la loi est formelle, et il fut déclaré bon pour le service.

Lorsque l'ordre d'appel lui parvint, il refusa d'y obéir, et c'est entre deux gendarmes qu'il fit, le 6 janvier dernier, son entrée au corps.

Dès le premier jour, il déclara qu'incorporé malgré lui, il se refuserait à tout service.

En effet, au magasin d'habillement, il fallut lui enlever de force ses effets civils, et c'est seulement en se voyant nu qu'il revêtit son uniforme.

Le lendemain, à l'heure de la manœuvre, il ne voulut pas descendre de la chambrée.

Il faut rendre cette justice aux officiers et aux sous-officiers du train, ils entouraient d'une bienveillance toute particulière ce malheureux insensé.

Les exhortations, les bons conseils, rien n'y fit. On écrivit même à Mont-Saint-Jean, au père de Thureau, pour le prier de venir lui-même exhorter son fils à accepter sa position et à faire convenablement son service.

M. Thureau père vint aussitôt, mais ce fut pour encourager son fils dans sa résistance.

On recourut alors aux moyens de répression. La salle de police d'abord, le peloton de punition ensuite.

Mais Thureau ne consentit jamais à toucher à ses armes. Il fallut, au peloton, les lui attacher au cou avec une ficelle.

Quelquefois, et pour voir jusqu'où Thureau pousserait l'obstination, on plaçait sur sa gamelle un mousqueton. Le malheureux s'asseyait à côté et restait là sans manger, jusqu'à ce qu'un de ses camarades, pris de compassion, lui eût enlevé l'arme.

On dut passer aux grands moyens. Un maréchal-logis le fit appeler pour la manœuvre, et, sur son refus, lui donna lecture, suivant l'usage, du Code militaire.

Thureau persistant à ne pas obéir, il fut arrêté.

Au moment où il entra dans la salle, un vif mouvement de curiosité se produisit. L'accusé est un garçon assez gros, joufflu, et qui semble doué d'une certaine intelligence.

Son attitude est bonne. Il répond volontiers aux questions qu'on lui pose, mais il se contente de donner au président le titre de « monsieur ».

Nous ne reproduisons ici qu'un passage du prévenu; il se résume dans une question et une réponse autour desquelles il a tourné tout entier :

D. — Pourquoi vous refusez-vous à acquitter la dette que vous devez à votre pays ?

R. — Ma religion me le défend.

D. — C'est une réponse commode. Où irait-on si chacun pouvait se dispenser de remplir ses obligations avec une semblable doctrine ? On en trouverait bientôt auxquels leur religion commanderait de prendre le bien de leur prochain.

R. — Il n'est pas question de cela dans ma religion.

M. le président renonce à pousser plus loin son interrogatoire, et après l'audition de deux témoins qui confirment le refus d'obéissance de Thureau, il donne la parole au commissaire du gouvernement.

L'honorable organe du ministère public demande une répression sévère. Les exhortations bienveillantes du président du conseil n'ont pu arracher à Thureau une preuve de repentir, une marque de soumission; il n'est digne d'aucune indulgence.

Un jeune avocat, M. Picard, prend ensuite la parole pour l'accusé et donne sur la Petite-Eglise à laquelle appartient Thureau et sur les anti-concordataires des détails assez curieux.

Aux termes du Concordat signé par le premier Consul, dit-il, un certain nombre d'évêques et de prêtres devaient être déposés de leurs diocèses ou de leurs paroisses.

Quelques-uns s'y refusèrent, et bien qu'on leur eût donné des successeurs, continuèrent à exercer, élevant ainsi autel contre autel.

Depuis, les pasteurs sont morts et n'ont pas été remplacés, mais quelques familles sont restées fidèles à leurs doctrines.

Elles n'ont ni temples, ni prêtres, et elles se réunissent seulement pour lire des prières, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de l'Evangile.

Elles ne veulent avoir que le moins de rapports possibles avec l'administration civile.

Pour un mariage, par exemple, les époux consentent à aller à la mairie, mais c'est lorsque le mariage est consommé et uniquement, disent-ils, pour le faire enregistrer.

La famille de Thureau est entrée dans cette secte il y a quatorze ans.

Il avait huit ans alors et les doctrines dont on l'a abreuvé l'ont fanatisé.

Le conseil de guerre a appliqué à Thureau le maximum de la peine, deux ans de prison.

Publications de mariage.

Pierre Biardeau, propriétaire (veuf), de Saumur, et Virginie Poidevin, sans profession (veuve), même ville.

André Bougreau, sculpteur, de Saumur, et Marie Garnault, couturière, même ville.

Joseph-Léon Lafosse, employé de chemin de fer, de Saumur, et Léontine Harraut, couturière, même ville.

Henri-Emilien Perruchot, marchand, de Saumur, et Marie-Louise Grénetier, sans profession, même ville.

Charles Garnier, boulanger, de Neuillé; et Césarine-Blanche Jandot, couturière, de Saumur.

Faits divers.

Nous apprenons qu'une nouvelle contre-façon du billet de 400 francs de la Banque de France circule depuis peu de jours à Paris. Ces faux billets se distinguent avec un peu d'attention des vrais billets par la qualité du papier qui est plus glacé, et n'a pas le grain particulier du billet de banque de 400 francs. Il ne contient pas de filigrane dans sa pâte, et le faussaire a cherché, au moyen d'une simple impression lithographique qui est très-peu apparente, à imiter le filigrane très-accentué et mêlé de clairs et d'ombres des billets authentiques.

Enfin, le billet contrefait frappe au premier aspect par des masses bleues plus foncées et surtout plus empâtées que celles des billets de la Banque de France.

Les billets déjà saisis portent les signes récongnitifs suivants : 447, lettre I, 1471.

Mais le public ne doit pas se fier à ces dernières indications seulement, le faussaire ayant la facilité de les changer par suite de la publication du présent avis.

UN REMÈDE BON MARCHÉ. — Prendre deux capsules de goudron de Guyot au moment de chaque repas, dans les cas de rhume, toux, bronchite, catarrhe, phthisie, et, en général, dans tous les cas d'affection des bronches et des poumons.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules, ce qui remet le prix du traitement à dix ou quinze centimes par jour, et dispense d'employer pâtes, sirops, tisanes.

NOMBREUSES IMITATIONS. — Exiger sur l'étiquette la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt, pharmacies Besson, Perdriau, à Saumur, et dans la plupart des pharmacies. (13)

Pour les articles non signés : P. GOURT.

Théâtre de Saumur.

TRUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 11 février 1878.

Représentation de M^{lle} MARIE HASSELMANS,

AVEC LE CONCOURS DE :

M^{lle} STRASSI, forte chanteuse;

M^{lles} ROSELLI, Berthe DELAS et MICHELLI, premières danseuses.

LE TROUVÈRE

Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, traduction française de E. Pacini, musique de VERDI.

1^{er} tableau, le Trouvère.

2^e tableau, le Duel.

3^e tableau, les Bohémiens.

4^e tableau, le Couvent de la Croix.

5^e tableau, le Camp de Castellor.

6^e tableau, le Fils de la Bohémienne.

7^e tableau, le Miserere.

8^e tableau, le Supplice.

Au 5^e tableau,

PAS DE TROIS, dansé par M^{lles} ROSELLI, Berthe DELAS et MICHELLI.

M^{lle} MARIE HASSELMANS remplira le rôle de Léonore; M^{lle} STRASSI celui d'Azucena.

Distribution. — Manrique, MM. Pellin; le comte de Luna, Marlin; Don Fernand, Odezenne; Don Ruiz, Letemple; Léonore, M^{lles} Marie Hasselmans; Azucena, Strassi; Inès, Eugénie Simon; un bohémien, M. Pascaud. — Seigneurs et dames de la cour, soldats, bohémiens et bohémiennes, etc.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les belles primes que l'*Univers Illustré* offre en ce moment à ses abonnés d'un an. Les PRIMES GRATUITES, qui obtiennent un succès considérable, laissent le choix entre les *Merveilles de la nuit de Noël*, par Émile Souvestre, et les *Saltimbanques*, par Gaston Escudier. Chacun de ces volumes, grand in-8°, est imprimé avec luxe sur papier vélin et contient de belles et nombreuses gravures. Éléante reliure avec fers spéciaux et tranches dorées. — Nous devons signaler aussi les DEUX NOUVELLES PRIMES, avec supplément de prix, lesquelles se composent des *Oeuvres illustrées de H. de Balzac* (8 volumes grand in-4°, contenant 1,000 gravures) et des *Oeuvres illustrées de George Sand* (9 volumes grand in-4°, contenant 680 gravures d'après Tony Johannot et Maurice Sand). — Nous n'avons pas besoin d'insister, du reste, puisque l'administration de l'*Univers Illustré* envoie un numéro spécimen, contenant les détails relatifs à ces quatre primes, à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Abonnements : Paris et Départements, un an, 22 fr. ; six mois, 14 fr. 50 ; trois

mois, 6 fr. — Europe : un an, 23 fr. ; six mois, 12 fr. ; trois mois, 6 fr. 50. — Colonies et pays d'outre-mer le port en sus suivant les tarifs. — Bureaux de l'*Univers Illustré*, 3, rue Auber (place de l'Opéra).

Dans l'intéressant volume que M. le comte d'Haussonville vient de publier à la librairie Calmann Lévy, et qui a pour titre *Mélanges et Souvenirs*, l'illustre académicien renvoie souvent ses lecteurs aux *Mémoires du comte Miot de Melito*. Nous croyons donc devoir rappeler que cet important ouvrage est également en vente chez le même éditeur.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

Injection Brou et Capsules Ricord
(Voir aux annonces).

Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change ; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.



QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
Aperitif, Fortifiant et Fébrifuge
Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes, etc.
A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES
Dépôt à Saumur : CHEVEVERGNE, pharmacien.

Plus de **HERNIES** guérison radicale, 50 ans de succès. Proverbes français. M. Contand-Simon, à Saumur (Maine-et-Loire), affranchir.
AUX ASTHMATIQUES L'asthme, la toux, l'oppression, guérison assurée par le traitement de M. AUBREY, médecin-pharmacien à la Ferté Vidame (Eure-et-Loire), 15 ans de succès, des milliers de cures. Brochure gratis.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 - 15 -	10 h. 30 m. matin.	4 - 30 - soir.
1 - 30 - soir.	7 - 40 -	9 - 7 -	11 - 41 -

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 - 45 -	9 h. 40 m. matin.	3 - 10 - soir.
12 - 30 - soir.	6 - 15 -	7 - 39 -	11 - 20 -

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 FÉVRIER 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	73 50			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	640	5		Canal de Suez	767 50		5
4 1/2 %	104 50			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	670			Crédit Mobilier esp.	600		2 50
5 %	109 70			Crédit Mobilier	161 25		1 25	Société autrichienne	550		2 50
Obligations du Trésor, t. payé.	490			Crédit foncier d'Autriche	523	5		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	935			Charentes, 500 fr. t. p.	150	20		Orléans	341		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	493		10	Est	645			Paris-Lyon-Méditerranée	336 50		
1865, 4 %	510		1 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1665			Est	333		
1869, 3 %	391 35		2 50	Midi	787 50		10	Nord	314		
1871, 3 %	381			Nord	1390			Ouest	334		
1875, 4 %	502		50	Orléans	1133	1 25	2 50	Midi	333 50		
1876, 4 %	493		1	Ouest	710		10	Charentes	255		
Banque de France	3215			Vendée, 500 fr. t. p.	1960		8 75	Vendée			
Comptoir d'escompte	700			Compagnie parisienne du Gaz	498 75	1 25		Canal de Suez	560		
Crédit agricole, 300 f. p.	343 50		25	C. gén. Transatlantique							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	345										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 24 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	8 - 45 -	(s'arrête à Angers).
9 - 1 -	9 - 1 -	omnibus-mixte.
1 - 25 -	1 - 25 -	soir.
4 - 10 -	4 - 10 -	express.
7 - 15 -	7 - 15 -	omnibus.
10 - 37 -	10 - 37 -	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	8 - 31 -	omnibus.
9 - 40 -	9 - 40 -	express.
12 - 40 -	12 - 40 -	soir, omnibus-mixte.
4 - 44 -	4 - 44 -	omnibus-mixte.
10 - 28 -	10 - 28 -	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e GLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

- 1^o BELLE MAISON, à Saumur, quartier de Nantilly, place et rue du Presbytère ; remise, écurie, deux jardins, gaz et eau de la ville, caves.
 - 2^o TRÈS-GRANDE CAVE dans le roc, avec entrée sur la place.
 - 3^o AUTRE MAISON, place du Presbytère, caves, jardin.
 - 4^o TRÈS-JOLIE MAISON DE CAMPAGNE, à la Croix-Cassée, près Saumur ; 47 ares de jardin ; maison de jardinier.
- Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M^e GLOUARD. (58)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878,

PORTION DE MAISON

AVEC MAGASIN ET SALON,

Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affranchi, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

NOUVELLE FRANCE.

Colonie libre de Port-Breton.

Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays. S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

COMPTOIR COMMERCIAL.

DIRECTION GÉNÉRALE.

Le COMPTOIR COMMERCIAL fait représenter, par ses agents en France et à l'étranger, plus de 90 maisons de commerce et de production. Il correspond avec quatre journaux spéciaux.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, directeur général, 5, rue du Palais-de-Justice, à Saumur. (73)

Un négociant de Saint-Florent demande un teneur de livres sérieux et connaissant parfaitement la comptabilité.

Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS demande une personne pour tenir la caisse. S'adresser au bureau du journal.

**M. RIELLANT
ET SA FILLE**

Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,

Maison Bretois.

Fait toutes les opérations
qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie ; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fr. : 1,50. Se défier des contrefaçons.

VÉRITABLES CAPSULES

RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du *Goudron* jointes à l'action anti-blennorrhagique du *Copahu*. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées ; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS. Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure ; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc. ; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général : pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre ; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.

A LA PROVIDENCE

FABRIQUE DE FLEURS

38 et 40, rue Saint-Jean,

M^lLES DURVILLE

SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et argent, mousse.

ARTICLES MORTUAIRES.

FABRIQUE DE TRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS Ch. FAY, Inventeur 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de P. GODET

Certifié par l'imprimeur soussigné.